

1



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'environnement

Partie réservée au Département de l'environnement	
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	
21-01-2019	
N°	92542

Demande d'autorisation dans le cadre de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Références

Maître d'ouvrage

Nom :	BERTRAND	Prénom :	Grégoire
N°, rue :	12, rue Floréal		
Code postal :	B-6700	Localité :	ARLON
Téléphone :	671 524 021		
Email :	bertrand.gregoire@gmail.com		

Bureau **ANF**
(d'architecture, d'études)

Nom :	AGO GÉNGLER Charles		
N°, rue :	11 rue du village		
Code postal :	L-7473	Localité :	Schoenfels
Téléphone :	621 202 167		
Email :	charles.gengler@anf.etat.lu		
V/référence :			

Situation géographique

Commune :	Redange
Section :	Nogern
N° parcelle(s) cadastrale(s) :	505/2548 . 506/2202 . 506/404 . 507/2701
Lieu-dit :	Breedfeld

Description du projet

Désignation exacte :	Entrepreneur Maraîcher
----------------------	------------------------

Description précise :

<ul style="list-style-type: none"> - Implantation entreprise maraîchère suivant Schéma parcelle maraîchage Nogernhoff. - Mise en place de conduites suivant plan du site Nogernhoff vers Breedfeld.

Liste des pièces à joindre à la demande (toutes les pièces en 4 exemplaires)

- ① Le présent formulaire dûment rempli et signé
- ② Un extrait de la carte topographique avec indication du lieu d'implantation du projet (1:20000)

+ En cas de construction, d'agrandissement ou de changement d'affectation d'une construction existante

- ③ Toutes les informations relatives à la conception, à l'exploitation et aux dimensions du projet à autoriser
- ④ Un justificatif du besoin réel de la construction, de l'agrandissement ou du changement d'affectation
- Dans le cas d'un agrandissement ou du changement d'affectation pour des constructions légalement existantes, les preuves qui ont fait l'objet d'exécution conforme à toutes les autorisations délivrées par le ministre, ou qui ont été légalement érigées avant toute exigence d'autorisation par le ministre, et dont tous travaux, de la première érection jusqu'à maintenant ont été dûment autorisés et légalement effectués

- ⑤ Les plans de construction indiquant la destination spécifique de la construction comprenant :

- ③ - Les plans d'implantation
- ④ - Des vues
 - ~~Des coupes longitudinales et transversales avec les dimensions~~ *plateaux*
- ⑤ - Une description exacte du mode de construction et des matériaux

- Un relevé exhaustif des modifications au terrain naturel *aucun*

- ③ Le plan de l'aménagement des alentours et des accès

- ④ Un extrait cadastral de la parcelle d'implantation datant de **moins de trois mois (1:2500)**

- Un extrait du plan d'aménagement général en vigueur indiquant le classement de la parcelle → *Emplaine zone verte.*

+ En cas de construction agricole, horticole, maraîchère ou viticole

- ⑤ Une preuve que l'exploitation est opérée à titre principal au sens de la loi modifiée du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales

+ En cas de projet situé en zone Natura 2000

- Une évaluation des incidences conformément à l'article 32 de la loi du 18 juillet 2018

+ En cas de projet affectant un biotope article 17

- Une identification précise des biotopes protégés, des habitats d'intérêt communautaire et des habitats des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation a été évalué non favorable élaborée par une personne agréée

- Une évaluation des éco-points élaborée par une personne agréée

+ En cas d'une dérogation à la protection des espèces

- Une indication des espèces concernées par une personne agréée

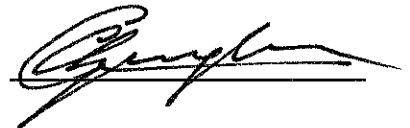
- Une description de la nature et de la durée des opérations envisagées élaborées par une personne agréée

Lieu, date et signature

Schoenfels

le *9/11/18*

Signature :



Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :

Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Département de l'environnement
Service des autorisations
L-2918 Luxembourg